Saint Aventin, notre commune

Le Village, Gourron, Superbagnères, vallée du Lys

Editorial

n°6 Janvier - Février - Mars 2017

2016 aura été pour la commune une année particulière, principalement en raison de la préparation de la fusion des communautés de communes … Je ferai le point sur toutes ces transformations et leurs conséquences dans le prochain bulletin, nous serons alors à mi-chemin du mandat que vous nous avez confié.
Commençons si vous le permettez par à un inventaire à la Prévert.
Au chapitre des réalisations on trouve pour 2016 : le remplacement de l'éclairage public à Superbagnères, l'achèvement des travaux de réhabilitation du moulin, la fin attendue des travaux de voirie sur la réalisation de la chicane en haut du village, ainsi que plusieurs travaux d'amélioration du réseau pluvial au village. Le programme du pool routier 2016 dans le village et sur la route de Gourron a été réalisé avec un petit bonus non prévu, la création d'une place de parking supplémentaire au bas de la côte de l'église. L'élagage et le nettoyage des talus amont de la route de Gourron sont également achevés. La commune a acquis un nouveau transporteur et un broyeur de branches bien utiles pour les ouvriers communaux. La maison Plane a été entièrement restaurée ce qui a permis de relouer le logement dans de bonnes conditions. Les restaurations du christ en croix et de la vierge à l'enfant sont achevées et de nouveau en place dans notre belle église.
Je tiens à souligner l'engagement des deux employés communaux dans bon nombre de travaux, grâce à cela des économies significatives ont pu être réalisées. Je tiens également à remercier nos secrétaires, Françoise et Stéphanie pour leur engagement et leur compétence dans la préparation de tous les dossiers administratifs ; compétences indispensables dans la conduite de nos projets.
La fête du village, l'apéritif de la commune et le brandon ont été réussis, mais malheureusement desservis par le mauvais temps. Merci au comité des fêtes, dont il faut souligner le dévouement pour son engagement dans chacune des animations de la commune avec comme bouquet final l'organisation d'un loto pour la fête de Noël.
Cela devient maintenant une habitude, mais nous avons encore dans le village deux lauréates du concours des villages fleuris : Maïté et Maryse. Toutes nos félicitations pour ces amies qui étendent la renommée de notre village jusqu'au conseil Départemental.
Au chapitre des grands projets pour 2017 : nous avons lancé l'effacement des réseaux BT au cœur du village et aussi la réalisation de la dernière tranche de travaux de voirie au bas du village sur la RD 618. Cette dernière opération commencera début mai 2017.
Mes chers concitoyens, l'engagement pour la modernisation et le développement de la commune sont pour le conseil une préoccupation permanente. Vacanciers, clients de la station, touristes répartis sur toute l'étendue de notre commune deviennent de plus en plus exigeants. A prix égal, entre les diverses propositions touristiques de location et de séjour, ils arbitrent toujours en faveur de la qualité de l'accueil. Chacun de nous doit prendre conscience qu'il est personnellement concerné par le développement économique du tourisme qui est une des conditions nécessaires à cette réussite et qu'il en est aussi l'un des acteurs.

Le conseil municipal vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2017.

JC Bordes

Sommaire :

- EDITORIAL
- INFORMATIONS MUNICIPALES
- VIE DE VILLAGE
- ENVIRONNEMENT
- HISTOIRE ET PATRIMOINE
- TEMOIGNAGES
- ASSOCIATIONS
- CHANSON ET POESIE
- SECURITE HIVERNALE
- RECETTE
- ANNIVERSAIRES

Le point sur la fusion de communautés de communes

Quels objectifs ?
Le travail réalisé à ce jour à consisté à lisser et à ajuster les compétences tout en conservant les prérogatives de chaque communauté de communes. L'objectif reste cependant de rationnaliser, d'unifier et de mutualiser, lorsque cela est possible tous nos moyens.

Pourquoi ?
Il y a une nécessité de mettre à profit ce bouleversement institutionnel pour faire de cette intercommunalité, non plus une intercommunalité de service, mais une intercommunalité de projets. Les négociations sont difficiles chacune des communautés de communes défendant des intérêts particuliers au détriment de l'intérêt collectif. Nous devons éviter que le document final nous soit défavorable c'est pour cela que la commune est engagée dans les discussions.
Les nombreuses réunions commencent timidement à faire apparaître une véritable dynamique de projets autour des atouts du territoire, mais nous devons rester vigilants.

Comment ?
De ces moteurs de développement, le premier est indéniablement le tourisme en commençant par un projet quatre saisons qui doit s'inscrire dans une chaîne cohérente associant le PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) le département, la Région et l'état. Le tourisme à lui seul ne résoudra pas tous les problèmes économiques de notre secteur. L'augmentation de l'activité touristique va cependant engendrer des retombées économiques sur des secteurs comme le commerce, l'artisanat local, ou la restauration et la construction de nouvelles habitations. Une valorisation touristique du plateau de SUPERBAGNERES réajustera les prix de l'immobilier sur ce site exceptionnel et aura également des conséquences positives sur l'ensemble de la commune en termes de résidences secondaires, avec à la clef des rentrées fiscales sur le foncier. Complémentairement au tourisme, un plan de gestion de l'espace doit aussi servir de soutien à l'agriculture et à l'agro-pastoralisme et cela passe d'abord par une lutte contre la fermeture des paysages et dans le prolongement de cette action, en premier lieu, par la mise en place d'une AFP (Association Foncière pastorale) La commune est d'ailleurs engagée dans ce processus avec comme objectif premier de ramener des jeunes sur notre territoire communal. C'est difficile… mais nous sommes porteurs de ce projets avec la ferme volonté d'aboutir.

Communauté de Communes Pays de Luchon Insoupçonnables Pyrénées

Pyrénées Comminges Communauté de communes du Canton de Saint-Béat

Haut Comminges COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

De l'écobuage aux brûlages dirigés

Le département de la haute Garonne a adopté le principe du ''brûlage dirigé'' qui associe divers partenaires, la commune, les forestiers, le monde pastoral, le SDIS (Service Départemental Incendie et Secours). Ce processus permet d'effectuer des brûlages dans les meilleures conditions de sécurité avec pour objectif de diminuer le risque d'un incendie important dans le cas d'un écobuage classique. Le brûlage à pour but avant tout d'entretenir des pâturages et de favoriser les ouvertures paysagères en supprimant les plantes ligneuses envahissantes et les fougères. Les brûlages sont vitaux pour les éleveurs, sans lui l'herbe ne pousse pas sur le matelas de végétation, le milieu se ferme et on n'a plus d'espace pour les troupeaux. Les brûlages de faible intensité (comme l'expérience de Saint-Aventin) facilitent le recyclage de certains nutriments. En revanche, de feux de grande intensité risquent de volatiliser une quantité importante d'azote contenu dans le sol et d'altérer la structure du sol réduisant ainsi la fertilité.

Le deuxième brûlage, plus important que le précédent s'est déroulé le 29 novembre dernier, il concernait les secteurs : Pijoulet, Campaan, Cap Det mount, Esmount et au dessus de l'église. Le SDIS avait pour l'occasion déployé des moyens importants en hommes et en matériel. A la fin de l'intervention, tous les intervenants se sont retrouvés autour d'un casse-croute offert par la commune.

Une nouvelle campagne de brûlage dirigé se déroulera au printemps et concernera la partie basse du village.

Facturation des services de distribution de l'eau

Le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement (SMEA) a procédé en décembre à la facturation de ses services auprès des habitants du village et de Gourron.

En effet, comme cela avait été développé dans le journal de la commune d'octobre 2015, la compétence de gestion de l'eau pour le village et Gourron a été formellement transférée au premier janvier 2015 au SMEA, qui intervenait depuis 2011 comme prestataire. Cette compétence couvre le prélèvement, le traitement, la maintenance des réseaux , le contrôle et la distribution de l'eau.

Cette facturation ayant été effectuée sans concertation préalable entre le SMEA et la commune, la municipalité, par la voix du maire, a réagi auprès du SMEA et a demandé la tenue d'une réunion publique.

Fête de Noël – Samedi 17 décembre 2016

Pour la fête de Noel du village, le comité des fêtes de Saint-Aventin a organisé cette année un grand loto avec tous les habitants du village. Un succès indéniable, les habitants ont pu profiter des jeux proposés pour gagner de nombreux prix, jusqu'à une télévision pour le grand prix !

Une quine, deux quines ou carton plein étaient nécessaire pour gagner chaque lot. À la fin de la soirée nous avons vu le père Noël débarquer avec des skis pour distribuer les cadeaux aux enfants et aux seniors du village.
La fête s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et conviviale autour d'un bon goûter avec des chocolatines, des clémentines, du vin chaud, et du chocolat chaud que les villageois présents ont apprécié et ainsi fêter le Noël dans la bonne humeur.

Le comité des fêtes souhaite à tous les villageois sans oublier Gouron, La Vallée du Lys et Superbagnères une bonne et heureuse année 2017 et qu' elle réponde à toutes vos attentes.

L'église et sa crèche

Les travaux de restauration et de la vierge de l'enfant sont terminés, le résultat est remarquable et embellit encore notre belle église avec sa superbe crèche de Noel.

Stéphanie : la mobilité dans le Larboust

Bonjour Stéphanie, des changements en prévision pour 2017 ?
En effet, je vais quitter la mairie de St-Aventin pour rejoindre la mairie de Gouaux de Larboust le 1er février 2017. Un retour aux sources en quelque sorte, car j'ai passé mon enfance et adolescence dans le village de Gouaux.

Quelques mots sur ton activité à la mairie de St-Aventin
A mon arrivée en février 2011, j'ai été très heureuse de travailler avec Françoise qui m'a « coachée » et m'appris le travail avec toutes les spécificités liées à la commune de St-Aventin et à la station de ski de Superbagnères. Une expérience très enrichissante et diversifiée que j'ai beaucoup appréciée, d'abord sous le mandat de Léon TINE puis Jean-Claude BORDES depuis 2014. J'intervenais au début sur 4 communes, dont St-Aventin, puis la charge de travail augmentant sur St-Aventin, je n'interviens aujourd'hui que sur St-Aventin et Salles-et-Pratviel.

Qu'est ce qui a motivé ce changement ?
Après 6 ans passés à St-Aventin, j'avais envie de tenter une nouvelle expérience. Gouaux de Larboust, c'est donc une autre station de ski (Peyragudes) où je pourrai valoriser et mettre à profit l'expérience acquise ici à St-Aventin, découvrir aussi un nouvel environnement de nouveaux enjeux. C'est ainsi bénéficier des possibilités de mobilité qu'offre la communauté de communes à laquelle je reste toujours attachée.

En conclusion ?
Mes remerciements à Françoise, pour toute son attention et ses compétences qu'elle a eu à cœur de me transmettre, à Léon TINE, Jean-Claude BORDES et leurs équipes municipales avec qui j'ai eu beaucoup de plaisir à collaborer. Et bien évidemment, je souhaite longue vie au journal de la commune et bonne chance à tous ceux qui y contribuent.

Une marque de skis Pyrénéens à saint Aventin

Notre commune est au cœur de la renaissance du ski « made-in-Pyrénées » en accueillant le siège de la marque de skis Desman lancée par trois jeunes, Sébastien LAFONT, co-fondateur, technicien de l'équipe, Julien MIELLET, l'autre co-fondateur, commercial de l'équipe, et Mélanie PEREZ, la graphiste et webdesigner qui assure aussi le design des skis.
Leurs skis portent le nom des sommets prestigieux des Pyrénées comme Valier, Sauvegarde, Vignemale ou Aneto, pour des produits adaptés aux différentes pratiques actuelles du ski, du free-ride à la piste ou la randonnée.
Une initiative audacieuse qui donne lieu à des retours unaniment positifs de la part des professionnels.
La commune souhaite bonne chance à nos jeunes entrepreneurs.

Natura 2000

Suite de l'article précédant.

Pour mémoire, NATURA 2000 est un ensemble de **sites européens** identifiés pour la **rareté et la fragilité des espèces sauvages animales ou végétales et leurs habitats**. Ce projet a pour ambition de concilier au mieux, préservation de la nature et préoccupation socio-économique. Notre commune est concernée sur le secteur de Superbagnères et la vallée du Lys sur une amplitude altimétrique variant de 700 à 3100 m. Ce secteur est identifié sous le nom de « haute vallée de la pique » et couvre au total une superficie de 8250 ha.

- **Les habitats et les espèces protégées** (suite de l'article paru sur le N° précédent)

La diversité biologique de ce site de haute et moyenne montagne est particulièrement riche. On recense sur ces zones spéciales de conservation, de nombreux habitats comme les zones humides, (eaux stagnantes, torrents, végétation herbacée, tourbières) les milieux rocheux, (éboulis et pentes, calcaires ou siliceux) forestiers, (forêts de pentes, éboulis ou ravins, hêtraies, pins, épicéas…) les pelouses, (formations herbeuses riches en espèces et pelouses siliceuses à gispet) et les landes.

le pic à dos blanc

Les espèces qui vivent dans ces habitats doivent être protégées. Par exemple, le pic à dos blanc est un oiseau rare présent sur notre secteur et le maintien de cette espèce un devoir. Le lézard pyrénéen, le desman des Pyrénées (espèce de de rat aquatique), le grand tétras, le vautour, le Gypaète barbu, les lagopèdes, les chauves-souris, les papillons, les insectes du bois… sont aussi des espèces endémiques de ces vallées.

Cette diversité biologique forte doit être préservée, ce qui nécessite le maintien des pelouses et prairies de montagne. Il en est de même pour la flore. Le boisement des berges des ruisseaux et torrents rendent d'importants services et protège celles-ci contre l'érosion en régulant les écoulements. Les berges sont aussi un abri et une voie de déplacement pour la faune aquatique et aussi pour le desman, ce petit mammifère bien discret. La préservation de la flore est un des objectifs de NATURA 2000. Des plantes comme l'orchis, la valériane, le genévrier, le lys martagon, l'iris, la gentiane… et toutes les fleurs sauvages.

le grand tétras

Le desman des Pyrénées

La bonne gestion de ce patrimoine naturel exceptionnel représente un enjeu important de développement durable et la mission de NATURA 2000 est un véritable projet de territoire.

Le pastoralisme sur notre commune

Dans le canton de Luchon, sur les communes concernées la taille moyenne des exploitations ne permet pas d'alimenter les troupeaux dont l'effectif par commune reste constant. Les exploitants sont donc dépendants de l'accès aux pâturages d'estives, ce qui leur permet de répondre aux besoins du cheptel en période estivale.
Dès la mi-juin les troupeaux sont amenés sur les pentes de la station de ski de Superbagnères. On peut alors compter à ce moment là jusqu'à trois cent cinquante à quatre cent bovins sur l'estive. Un vacher assure sur place la surveillance des animaux jusqu'à la mi-octobre. Il est logé à Téchous dans un local entièrement rénové grâce à la participation de la commune et du Groupement Pastoral. Une convention pluriannuelle de pâturage, (ovins et bovins), entre le groupement pastoral et la commune gère cette zone d'estive, propriété de la commune.
Pour la commune l'utilisation des zones d'estive diffère en fonction de l'espèce animale. Il y a cependant un paradoxe pour ce qui concerne les estives de Superbagnères puisque nous trouvons là bas des bovins alors qu'ils paissent généralement dans des zones de versants, replats et plateaux ! Alors que les ovins se rencontrent sur des zones de haute altitude, par nature plus pentues, plus escarpées et plus rocailleuses (Secteurs Pijounet, au dessus de l'église et Hournets) et enfin les chevaux, que tous les habitants peuvent apercevoir depuis le village dans les prés de Argeles et Souvielle. La particularité des équins s'exprime dans une exigence moindre au niveau de la qualité fourragère des pâturages. Cette espèce s'avère donc complémentaire des autres et intéressante pour la valorisation d'espace à faible potentiel fourrager. Le constat est bien triste aujourd'hui, mais il n'y a plus d'éleveurs sur le territoire de la commune de Saint Aventin. Le conseil municipal réfléchit à la création d'une AFP (Association Foncière Pastorale) qui pourrait un jour ramener un ou plusieurs éleveurs sur le territoire communal.

La fragilité des communes de montagne

Globalement plus étendues et moins peuplées que la moyenne, les communes de montagne sont confrontées à un certain nombre de problématiques qui leur sont propres, parce que liées au relief et aux aléas climatiques plus rigoureux qu'en plaine. Saint-Aventin n'échappe pas à cette situation. Tout cela est source de dépenses et de responsabilités supplémentaires. Les baisses des dotations, les réseaux de téléphonie mobile ou d'internet déficients, la fusion accélérée des intercommunalités et sa nouvelle donne territoriale vont dans un premier temps affecter nos capacités d'actions. A Saint-Aventin nous ne faisons pas le dos rond pour autant ! Nous essayons sans cesse de nous débrouiller afin de faire face à la décrue financière des dotations et aux lenteurs récurrentes de l'administration. Premières victimes de ce '' massacre des finances locales'' : les dépenses de fonctionnement, donc les services aux administrés dans tous les domaines. Pour autant nous avons encore assez d'énergie pour ne pas se laisser aller au désenchantement ou à la sinistrose. Nous utilisons tous les moyens susceptibles de desserrer l'étau et tentons d'impulser quand même un nouveau dynamisme à la commune. Nous suivrons avec une attention particulière les nouveaux exécutifs intercommunaux qui doivent continuer de soutenir le développement, l'aménagement, l'attractivité et plus généralement la compétitivité des territoires de montagne, avec pour ce qui nous concerne, l'amélioration du village et le développement de Superbagnères source de revenus pour la commune.

La chapelle de SAINT AVENTIN martyr
bâtie au lieu dit « Pons »

Après avoir évoqué précédemment l'église du village, érigée à la mémoire du saint martyr, rappelons si besoin était, que la légende qu'il suscita dépassa nos frontières…
Visiter ce magnifique et imposant édifice des XIe et XIIe siècles, nous a permis de contempler tout particulièrement une sculpture, enchâssée dans l'un des contreforts de la façade exposée au Midi.
Il s'agit de la représentation d'un taureau, celui-là même qui en des temps anciens avait pris l'habitude, tous les jours, de venir au même endroit. De ses pattes il venait gratter le sol, tout en meuglant bruyamment.
On finit par fouiller les lieux !
C'est exactement là que reposait le corps d'Aventin, tandis que trois siècles s'étaient écoulés après sa mort.

Les hauts dignitaires religieux venus de St Bertrand de Comminges attestèrent que la tête était bien séparée du corps ; il s'agissait d'Aventin !

Revenons quelques temps en arrière…
Aventin, l'apôtre du Larboust, avait vocation de restaurer la foi chrétienne autour de lui, il allait d'un village à un autre, dans les vallées alentour. Les sarrasins avaient été repoussés au-delà des monts, mais cependant quelques brigands campaient ça et là afin d'imposer leur propre foi. Des tours de guet furent alors érigées ou restaurées, onze au total dans le Pays de Luchon ; la résistance était née.

tour de Castel-Blancat

Les Maures, avertis de la propagation de la foi chrétienne dans les vallées par Aventin, décidèrent de le capturer afin d'im-po-ser leur propre religion musulmane.

Les barbares le débusquèrent en vallée d'Oueil.
Aventin s'enfuit en courant jusqu'à la tour de « Castel-Blancat. »
Pris au piège, encerclé, il décida de s'élancer du haut de la tour pour retomber, pieds-joints, beaucoup plus bas.
Les sarrasins ne cessèrent de chercher Aventin, le fugitif. Jusqu'au jour ou, près de l'embranchement de la vallée d'Oueil et celle du Larboust, ils finirent par le capturer.
Un barbare s'emparant de son arme vint trancher le cou d'Aventin au lieu dit « *Montjoie*», où fut érigé, bien plus tard, un mausolée sur-monté d'une croix en sa mé-moire.
Aventin aurait prit sa tête dans ses mains, puis aurait remonté « *la coursière de la Montjelète* », jusqu'à découvrir au loin son village et le revoir pour la dernière fois ; puis il s'écroula !

On cacha en terre le corps mutilé, dans le plus grand secret, de crainte que les barbares ne viennent profaner la tombe du martyr. Ses restes ne furent donc découverts, grâce au taureau, que trois siècles plus tard.

Au XVIIe siècle il fut érigé une chapelle à l'endroit même où on découvrit le corps enseveli d'Aventin.

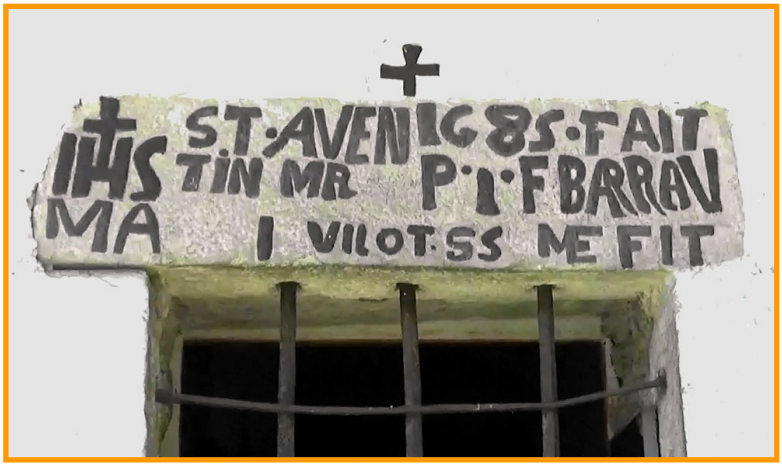

Le linteau de la baie, sur la droite de la façade nous renseigne sur :

- Monogramme du Christ « ***IHS*** » avec la croix sur le « ***H*** » : *Jésus **S**auveur de l'**H**umanité* (Jésus notre Sauveur) ;
- Monogramme de la vierge Marie : « ***MA*** »
- « ***ST AVENTIN*** », « ***MR*** », peut-être l'abrégé de **M**arty**R** ? (par manque de place) ;
- Date à laquelle fut construite la chapelle « ***1685*** ». On doit cet ouvrage à un certain « ***F BARRAV*** (BARRAU) « ***ME FIT*** », très certainement du village car ce patronyme y est connu, une maison porte ce nom.
- « ***VILOT*** » est un autre nom connu dans le Larboust (BILOT) anciennement écrit VILOT dans tous les manuscrits d'époque.

Quels furent les rôles de chacun d'eux ?

N.B : En d'autres lieux et à la même époque, sur le retable de l'église de St Pé de la Moraine il est fait mention des intervenants : le peintre, le recteur (curé de la paroisse), le consul (le maire) et l'ouvrier.

Maurice OUSTALET

Hommage à Maurice OUSTALET qui nous a quitté dernièrement avec le témoignage qu'il nous avait laissé lors de son interview en 2016

Mes parents étaient paysans, nous avions des vaches. Mon père était maçon, bucheron, éleveur et cultivateur.
Au village nous avions tous au moins quatre métiers différents, celui qui me coupait les cheveux était le charpentier… !
Selon les récoltes nous faisions du troc entre villageois. Avant la guerre de 40, la commune était relativement autonome, mais cependant toujours en lien avec les autres communes du Larboust. Tous les champs étaient irrigués.
Dans le temps, en haute montagne, il n'y avait pas de chemin. J'ai donc travaillé à aménager des chemins. Dans les forêts, il y avait toujours un garde forestier pour visiter la forêt, creuser les sentiers, marquer les coupes et l'entretien des chemins. Pour ma part, je m'occupais de l'entretien des chemins en haute montagne de mai à novembre. La forêt de Saint Aventin étant communale, je me suis aussi occupé de l'entretien des chemins un peu partout. On avait ainsi pioché le chemin de Superbagnères, celui d'Espingo et d'Astau, également le chemin de l'impératrice, celui du lac vert, depuis la cascade d'enfer jusqu'au lac bleu et le chemin Louise qui part de l'Hospice de France. J'ai passé 20 ans à creuser des chemins pendant la saison d'été pour la mairie de Saint-Aventin.

Durant deux saisons d'hiver, j'ai travaillé au Grand Hôtel à Superbagnères en tant que veilleur de nuit. En même temps, je faisais les coupes de bois tous les ans, une activité rentable à cette époque là, puisque 7 % des ventes revenaient à la commune pour financer les travaux des sentiers. Il y avait même huit scieries à Luchon. Toutes les scieries étaient au bord de la rivière, comme ici à Saint-Aventin où l'exploitation du bois se faisait au moulin. C'était la rivière qui faisait tourner la scierie.
A l'époque de Louis XIV, le roi avait envoyé un intendant pour repérer le bois de marine qui servait entre autre à faire les grands mats des bateaux. Il fallait quatorze ans pour faire un mat de bateau à cette époque là. Quand l'intendant du roi est venu ici, les habitants lui ont fait peur, et il s'est échappé au plus vite! Il cherchait du sapin et dès qu'il trouvait du bois de marine, le roi envoyait ses troupes pour se servir. Nous avons failli perdre notre belle forêt à cette époque.

A mon retour de l'armée , j'ai fait un mandat à la mairie en tant que maire dans les années 59 et ensuite 2 mandats au conseil municipal, soit 15 ans à la mairie en tout.

J'ai travaillé également pour les réseaux d'eau de Benqué au-dessus de Saint-Aventin où le captage d'eau descendait tout droit au réservoir de Saint-Aventin à partir de 1953.

Merci Maurice pour ce beau témoignage. Nous pensons à toi.

La Vallée du Lys

L'association de la Vallée du Lys souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.
Elle édite une gazette ainsi qu'un supplément, témoignant de la vie dans la vallée au début du vingtième siècle.
Pour plus d'information, contacter Jacques Gérardin, Président de l'Association
La Gazette de l'association est disponible à l'adresse suivante : djgerardin@orange.fr

Montagne et Loisirs

Assemblée Générale de Montagne et Loisirs – du Samedi 15 Octobre
Plus de 40 personnes s'étaient données rendez-vous au Chalet Monné à Saint-Aventin le samedi 15 Octobre pour l'assemblée générale de l'association qui a lieu une fois par an. Moment de rencontre et de partage pour les membres du club. Préparation du budget, élaboration du programme d'hiver et projets pour la saison estivale étaient à l'ordre du jour : Raquettes, Ski de rando, Ski de piste, Alpinisme, Botanique, séjours en famille, le projet crèche en Montagne organisé par Baptiste est une animation pour les tout petits et ses parents. Montagne et Loisirs propose également des formations en sécurité hivernale (Météo, Neige et avalanche niveau passeport Jaune) et des stages FFME. A la fin de l'assemblée générale François Lavarenne avait apporté deux articles de la dépêche de **17 septembre 1969** relatant le récit de l'expédition de 1969 dans l'Himalaya :
« 4 Pyrénéens : Monique Rouch, Présidente du club Montagne & Loisirs, avec son frère Louis Audoubert,, Albert Pradal, et Guy Panozzo gravissent deux pics dans l'Himalaya de 6220 m et 6870 m, avec le porteur Mohamed Asshour...».

Une photo « de famille » sur la terrasse termine la réunion au soleil couchant. Par la suite l'apéritif délicieusement préparé par Françoise Brossaud, dans une très bonne ambiance, où les convives ont échangé des anecdotes et se sont mis à jour. En soirée, le repas préparé par Norbert, une garbure, exceptionnellement exquise, a fait plaisir à tous les invités. À 21H30 une projection des meilleures photos 2015/2016 met fin à une journée bien remplie en émotions.

Le lendemain une randonnée tranquille par Christian Longueval et Kinou, a réuni une douzaine d'adhérents environ, Il s'agissait de monter aux cromlechs et de poursuivre par la piste jusqu'à la cabane de Courreau (1664m) avec descente par le bois sur la piste ramenant à Benque.

Comité de chasse

Un article de Louis Gasset sur le lapin de Garenne

Après avoir colonisé pendant plus de trente ans le dessus du village et s'entendant jusqu'au Garin, le lapin de Garenne a subitement disparu, il semblerait qu'un empoissonnement soit à l'origine !!!

La chasse du lapin sauvage est une chasse très intéressante, physique, demandant reflexe et rapidité.

Nous avons commencé sa réimplantation en 2015, et construit 3 garennes de 150 m2 qui se sont avérées insuffisantes, trop petites, et 57 lapins lâchés ont quitté les garennes rapidement.

En juin 2016, nous avons implanté une Gar**e**nne de 150 m2 et lâché 20 jeunes lapins âgés de moins de 3 mois. En octobre et novembre nous avons lâché 65 adultes. Au total en un an et demi c'est plus de 140 lapins que nous avons réintroduit.

Constat : ils ne se plaisaient pas sur le secteur de **T**ressanglon, herbe trop haute, trop d´humidité.

Malgré quelques pertes dues au renard, martre, fouine… les lapins se sont installés au dessus de l'église, sur le secteur qui va du chemin du Benque au filet du paravalanche.

L'écobuage a permis de nettoyer un peu trop le secteur puisque, le feu est arrivé jusqu'au planières où sont les terriers, en espérant que cela n'a pas entrainé de mortalité. Au printemps 2017, nous lâcherons 100 jeunes lapins repartis plutôt sur le secteur de Pijounet au dessus de la mairie afin de coloniser tout le secteur au -dessus du village.

Nous implanterons entre 6 et 10 garennes faites uniquement de palettes et de branchages, afin de leur laisser le temps de faire le terrier.

Nous avons lâché également 10 lapins sous le village, lieu dit Argèles, en Novembre. La châsse au lapin n'est pas prévue avant septembre 2018.

Quelques informations : le lapin de Garenne ou lapin commun est la seule espèce du genre oryctalaqus, c'est un mammifère de la famille des léporides, poids entre 1,1 et 2,5 kilos, espérance de vie : 9 ans, période de gestation de 29 à 35 jours, reproduction entre mars et août en montagne, soit 3 ou 4 portées par an, chacune comportant 2 à 6 lapereaux. Sur notre site 75 % des lapereaux meurent durant la période d'allaitement. Je tiens à remercier les participants à cette réintroduction qui demande un suivi permanent. (Serge GABERNET, Louis MARQUES, Robert SANSUC, nos chasseurs et moi-même).

Je pense que nous serons beaucoup plus nombreux pour les chasser !!!! Certains d'entre eux n´ont pas le temps d'aider, mais ont le temps de chasser !!!!

Les Accords du Larboust

Découvrons à nouveau les paroles de chants interprétés par la Chorale, Les Accords du Larboust :

- **« Adius ath Larbòst »,** hymne de notre vallée interprété sur l'air de Nadau**.**
- « **Qu'em co qui em »,** qui nous invite à la réflexion, le temps d'un instant. Nous sommes ce que nous sommes, nous avons ce que nous avons ! N'oublions pas de rester modestes devant les humaines et humbles devant la nature.

Adius ath Larbòst - Salut le Larboust

Entèn, entèn er acordeon,
Dus pas de dança, ua cançon,
Eths caleis que son alugats,
Sant Aventin se n'ei tornat
Val Larbòst, haut de Gasconha
Lonh de tu, que'm cau partir,
Val Larbòst, nhèu de Garona
Lonh de tu, que'm vau morir

Entends, entends l'accordéon
Deux pas de danse, une chanson,
La promenade un soir d'été
Parler du temps avec le voisin
Un morceau de pain, un coup de vin,
On ne peut arrêter le temps,
Mais larboustois tout le temps, tout le temps

Qu'em co qui em - Nous sommes ce que nous sommes

De jamei en tostemps,
E d'ivèrn en primtemps,
Si n'i a qui an çò qui an,
Qu'èm çò qui èm.
Aimar sa tèrra dinc au mau d'amour,
I créder enqüèra a la dolor,
Espiar cada matin com si èra lo purmèr matin

De jamais en toujours,
Et d'hivers en printemps,
S'il y en a qui ont ce qu'ils ont,
Nous sommes ce que nous sommes
Regarder chaque matin
Comme si c'était le premier matin
Espérer, espérer,
Et crier, et crier,
Toujours recommencer,
Le conte n'est pas achevé.

Sécurité hivernale

Sur la route

Vérifiez l'équipement de votre véhicule (pneus neige, chaînes, "chaussettes", triangle et gilet fluorescent) ... Nous appelons sécurité hivernale au respect des consignes de sécurité pendant la pratique de sports d'hiver : Dans les stations de ski éviter absolument toutes les zones non sécurisées ; Aucune randonnée ne doit être entreprise sans renseignement préalable sur les conditions météorologiques;

Sur les pistes

Comme sur les routes, il existe un "code de la glisse" sur les pistes :

- maîtrisez sa vitesse, sa trajectoire et son comportement ;
- respectez les autres skieurs et snowboardeurs, randonneurs raquettes et piétons ;
- le skieur situé au dessus doit prévoir de suivre une direction qui assure la sécurité du skieur au dessous ;
- faites preuve de prudence dans vos dépassements
- prenez garde lorsque vous arrivez à un croisement de pistes, pour évitez de percuter un autre skieur .

Hors pistes

Quelle que soit l'activité (randonnée/raquette/ski de randonnée), ne pas partir sans le triptyque de sécurité Pelle/Sonde/ détecteur victime d'avalanche (DVA);

Risque d'avalanche

Les avalanches dites spontanées se produisent sous l'effet d'agents naturels, essentiellement météorologiques : chutes de neige, pluie, redoux ou rayonnement solaire. Certaines d'entre elles peuvent balayer de vastes zones et parfois atteindre des routes ou des habitations. Elles sont le plus souvent la conséquence d'abondantes chutes de neige. Une seule avalanche de ce type peut entraîner la mort de nombreuses personnes. Pour limiter leurs effets, des paravalanches sont mis en place et la réglementation doit être respectée.

Les avalanches dites provoquées sont déclenchées par les pratiquants de la montagne : pisteurs artificiers. Les conditions météorologiques n'influent pas directement. On cherche en effet à évaluer la stabilité du manteau neigeux et ses ruptures potentielles. L'objectif étant de fournir aux pratiquants et professionnels de la montagne une indication utile sur le risque d'avalanche.

Recette : Les berthouds

Une recette qui n'est pas pyrénéenne mais reste néanmoins une recette de montagne.

Les berthouds sont une sorte de fondue au fromage individuelle, très simple à préparer et conviviale, idéale pour être dégustée entre amis après une bonne journée de ski.
Elle se fait normalement avec du fromage d'Abondance, produit au nord des Alpes dans la région Chablais. C'est un fromage à base de lait cru entier de vache, à pâte pressée mi-cuite, affiné pendant 90 jours sur des planches d'épicéa qui lui donnent son gout particulier.

- Dans de petits ramequins individuels dits 'assiettes à **berthoud**', frottez un peu d'ail, puis coupez le fromage en fines lamelles (environ 150 g par personne),
- Salez très peu, poivrez généreusement et parfumez à la noix de muscade
- Arrosez de madère (ou de très bon vin blanc sec),
- Parsemez éventuellement de quelques petits morceaux de beurre,
- Mettez à gratiner au grill pendant 5 à 10 mn dans un four préchauffé à 160° pour obtenir une croute bien dorée.

Servez au sortir du four et dégustez encore chaud comme la fondue en piquant des carrés de pain à la fourchette (pain légèrement sec de préférence).
Les Berthouds peuvent être servis avec des pommes de terre cuites à l'eau en accompagnement et un vin blanc sec (de Savoie).

Temps de préparation : 10 minutes
Temps de cuisson : 5 minutes

Recette d'Alain Blanc

Agenda 2017

- Elections Présidentielles : les 23 avril et 7 mai 2017
- Elections Législatives : les 11 et 18 juin 2017
- Fête de Saint-Aventin : le 18 juin 2017 (le dimanche qui suit le 13 juin : fête d'Aventin)

Bon anniversaire à ...

Nom	Date
MARTINS Zion	7-janv.
HOWIE Jamie	12-janv.
TINE Agathe	20-janv.
OUSTALET Charles	22-janv.
OUSTALET Denis	23-janv.
OUSTALET Thierry	24-janv.
OUSTALET Iris	26-janv.
HOWIE Louise	4-févr.
COUDIN France	8-févr.

Nom	Date
ARNAUD Geneviève	11-févr.
TINÉ Michel	17-févr.
MARTINS Justine	11-mars
TINÉ Léon	19-mars
SICRE Céline	26-mars
DAVID Tristan	29-mars
OUSTALET Auguste	1-avr.
SZARVAS Karl	15-avr.

à venir ....

Le repas du chasseur aura lieu en février à la salle des fêtes

Vous êtes tous invités à contribuer à ce journal pour qu'il devienne le vôtre, celui de tous les habitants de St-Aventin.
N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et commentaires qui pourront nous permettre de l'améliorer.
Si vous souhaitez publier des articles ou avez des informations à partager, contactez nous :

Iris OUSTALET
06 25 96 13 07
iriscristina@hotmail.com

ou Alain BLANC
06 20 62 03 78
blanc.aventin@yahoo.fr

La mairie est ouverte au public
du lundi au jeudi :
9h - 12h et 14h00 - 17h00
et le vendredi matin :
9h à 12h.

Votre journal « Saint Aventin, notre commune » et les compte-rendus du conseil municipal sont disponible en ligne sur le site de la mairie www.saint-aventin.com

Crédits photos : Iris Oustalet, Alain Blanc
Articles : Louis GASSET, MONTAGNE ET LOISIRS, Jacques GERARDIN, Iris OUSTALET et l'Equipe Municipale